

Prix Shibusawa Claudel Volet français **Appel à candidatures 2023**

La Fondation France-Japon de l'EHESS et la Maison franco-japonaise ont le plaisir d'annoncer le lancement de l'appel à candidatures du Prix Shibusawa Claudel pour l'année 2023.

Le volet français du Prix Shibusawa Claudel récompense chaque année un texte (ouvrage ou thèse en sciences humaines et sociales ou sciences exactes, ou traduction d'un ouvrage) de haut niveau rédigé en français et portant sur le Japon.

Eligibilité des candidatures

L'auteur.e doit avoir moins de 45 ans inclus au 31 décembre suivant la date limite de candidature. Le texte présenté en candidature doit être rédigé en français, et doit être le fruit d'un travail individuel. Dans le cas d'un ouvrage paru, il doit avoir été publié au cours des deux années précédant la date limite de candidature au Prix. Pour les thèses de doctorat, la soutenance doit avoir eu lieu au cours des deux années précédant la date limite de candidature au Prix.

Le texte présenté en candidature peut être un ouvrage académique, un essai, une thèse, ou la traduction en français d'un ouvrage japonais. Il doit impérativement porter sur le Japon. Si le texte présenté en candidature est un ouvrage académique ou une thèse, les domaines pris en considération sont les sciences humaines et sociales, dont la littérature, l'art, la philosophie, l'histoire, le droit, l'économie, ainsi que les sciences exactes.

Modalités de candidature

Les candidat.e.s devront faire parvenir par email à prixshibusawaclaudel_ffj@ehess.fr **avant le 15 mars 2023 minuit (heure française)** leur dossier complet de candidature comportant les pièces suivantes, qui doivent être envoyées au format PDF et nommées « nom du candidat - nature du document ».

- a) un curriculum vitae indiquant la date de naissance du ou de la candidat.e ;
- b) une présentation du travail en français et en japonais (chacune des deux versions en 2p.) incluant éventuellement une présentation du sujet d'étude, une explication des recherches préalables à la rédaction, une présentation des principes méthodologiques appliqués à cette recherche, une conclusion du travail de recherche.
- c) le manuscrit dans son intégralité ;
- d) trois exemplaires en cas d'ouvrage paru (nous contacter pour l'envoi postal) ;
- e) le rapport de soutenance si le texte présenté en candidature est une thèse.

Les résultats seront transmis aux candidat.e.s puis rendus publics en juillet 2023, après la réunion du jury. La cérémonie de remise du Prix se tiendra à Paris à l'automne 2023 et le séjour du ou de la lauréat.e au Japon aura lieu en 2024.

Le règlement intégral du volet français du Prix Shibusawa Claudel est accessible sur [le site de la Fondation France-Japon de l'EHESS](#).